

PARC DE LA POUDRERIE

Interdit au public et inoccupé durant une trentaine d'années, le site de la Poudrerie a été recolonisé spontanément par un ensemble de milieux naturels d'une remarquable diversité biologique. Acheté en 2001 par le [Conservatoire du littoral](#) il est aujourd'hui un **parc naturel protégé**, ouvert au public. Les sentiers de la Poudrerie Saint-Chamas-Miramas proposent la découverte d'un patrimoine original à la fois historique et naturel.

UNE VITRINE DE LA BIODIVERSITÉ MÉDITERRANÉENNE

Les abords du marais accueillent une faune et une flore typiques des zones humides méditerranéennes. Une étonnante association de flore locale et de plantes exotiques apportées par le personnel du parc de la Poudrerie, s'est transformée en un vaste et luxuriant boisement qui contraste avec l'aridité des hauteurs couvertes de garrigue.

→ [Parc de la Poudrerie : la revanche du végétal](#)

Une végétation sèche adaptée au climat méditerranéen

En fort contraste avec la végétation de la partie basse du site, une végétation adaptée à la sécheresse estivale (dite xérophile), typique des milieux méditerranéens, se développe sur les parties hautes du domaine : coteaux, croupes, falaises et promontoires. Les boisements quasi inexistant, sont limités à quelques bosquets.

On aperçoit ainsi :

- **Des vergers méditerranéens** ensauvagés dominés par l'olivier. Sur les anciennes terrasses, au milieu des fruitiers méditerranéens (oliviers, jujubiers, cognassiers, amandiers, etc.), s'installent progressivement le pistachier térébinthe et le nerprun alaterne.
- **Des falaises calcaires** où s'accrochent la coronille à branche de jonc, le lilas d'Espagne et le pistachier térébinthe.
- **La garrigue**, présente particulièrement aux abords de la vigie : ciste blanc, romarin, thym, buplèvre ligneux, et chêne kermès. Les pelouses de brachypode abritent au printemps de nombreuses orchidées.
- **La pinède à pin d'Alep** avec quelques bosquets sur les croupes.

Une étonnante forêt hygrophile



Allée de cyprès chauves au parc de la Poudrerie © Alexandre Zasina

L'ensoleillement important combiné à une humidité exceptionnelle due aux canaux a favorisé le développement d'espèces tropicales et la formation d'une étonnante forêt hygrophile (de milieu humide).

Cette partie constitue le cœur vert du site dans lequel se sont développés frênes, ormes, érables, saules, peupliers, chênes pédonculés, platanes, tilleuls, mais aussi cyprès chauves.

Le cyprès chauve est planté à la fin du XIXème siècle le long de nouvelles voies de la Poudrerie. En 2005, 53 cyprès chauves sont plantés par les enfants de Miramas et Saint-Chamas, accompagnés d'« Anciens » ayant travaillé sur la Poudrerie, [en mémoire aux victimes des explosions](#).

Une richesse ornithologique insoupçonnée

À découvrir depuis l'observatoire ou depuis la vigie, le site accueille plus de cent cinquante espèces d'oiseaux, dont soixante nicheuses :

- **L'anse de Saint-Chamas** est le secteur le plus riche : c'est un lieu de nourrissage privilégié des hérons cendrés, un site d'accueil remarquable pour les canards en hiver, puis les limicoles et les râles au printemps.
- **La roselière et les fourrés de tamaris** abritent la nidification du blongios nain, espèce très menacée. Importante zone d'hivernage pour les canards en hiver (notamment fuligules milouins et morillons), puis pour les limicoles et les râles au printemps.
- **Dans la partie sud, le terre-plein situé en bordure d'étang** (zones de décharge et de radoubage) est un lieu privilégié pour l'observation de l'hivernage des limicoles, notamment la bécassine des marais, pour la nidification du milan noir et pour l'alimentation des hérons. Elle constitue une zone favorable aux râles au printemps. Plus au Sud, la lisière de l'étang est également une zone d'hivernage pour les limicoles et un site de nidification. Elle abrite un des dortoirs les plus importants de la région de hérons garde-bœufs.

Un niveau de salinité du sol révélé par la végétation

Cette zone humide présente plusieurs faciès de végétation fonctions du taux de salinité :

- **La roselière** se développe sur l'ensemble des berges de l'étang, notamment dans la partie nord du site. En partie submergée, elle se développe dans une zone de faible salinité.
- **La sansouïre**, végétation basse, caractéristique des milieux salés, était autrefois très développée sur les rives de l'étang de Berre, lorsqu'il y avait peu d'apports d'eau douce.
- **Les fourrés de tamaris** marquent la limite d'influence du sel. On les rencontre en arrière de la sansouïre ou de la roselière mais aussi au sein de la roselière à la faveur des exutoires des canaux dans l'étang.
- **La forêt** (hygrophile) humide, assez dense, se développe plus à l'intérieur des terres, là où la salinité devient nulle et la submersion exceptionnelle. Elle est constituée à majorité d'arbres pionniers à bois blanc (frênes oxyphille et commun, peupliers blanc et noir, trembles, saules blancs, aulnes glutineux). En sous-étage, on peut observer de jeunes individus d'arbres post-pionniers à bois dur (érables, orme champêtre).

WASTE WARS 3 : SAUREZ-VOUS RÉSOUDRE LES ÉNIGMES DE L'ESCAPE-GAME DE LA POUDRERIE ?

Armé d'un papier et d'un stylo, partez à la découverte des 135 hectares de cet ancien site industriel historique à la faune et la flore remarquables. Initié par le service pédagogie à l'environnement du Conseil de territoire et réalisé en partenariat avec les agents de la Poudrerie, l'association ADMR Loisir culture environnement et la société Escape Mind, ce jeu virtuel Waste wars 3, mission Nature sauvage, initialement conçu pour sensibiliser les scolaires à la réduction et la valorisation des déchets, est désormais accessible au grand public.

Alors, à vos baskets et bon jeu !

Durée moyenne : 75 minutes

→ [Jouer à Waste wars 3](#)

En savoir plus

Parc de la Poudrerie

Adresse : 1510, route de Saint-Chamas

Tél : 04 90 58 27 93

Courriel : accueil@poudrerie.fr

Site internet : www.poudrerie.fr

Horaires d'ouverture

- **Printemps - été :**

- Du 1^{er} avril au 30 avril : le mercredi et le dimanche (1^{er}, 3^{ème} et 5^{ème} du mois) de 9h à 18h
- Du 1^{er} juin au 30 septembre : du lundi au vendredi de 7h à 12h et tous les mercredis du mois de juin de 7h à 18h
- Du 1^{er} octobre au 31 octobre : le mercredi et le dimanche (1^{er}, 3^{ème} et 5^{ème} du mois) de 9h à 18h

- **Automne - hiver :**

- Du 1^{er} novembre au 31 mars : le mercredi et le dimanche (1^{er}, 3^{ème} et 5^{ème} du mois) de 9h à 17h

→ [Règlement de la Poudrerie](#)